

L'ECHO DE BELGRADE

REDACTION, ADMINISTRATION, PUBLICITE
Belgrade, 3 rue Kralja Ferdinanda, Tél. 24-5-61

JOURNAL YUGOSLAVE HEBDOMADAIRE

Prix. Yougoslavie: un an 60 din; six mois 35 din.
Etranger: un an 50 fr. fr.; six mois 30 fr. fr.
Compte-chèques-postaux 56419 Belgrade

La Yougoslavie et ses obligations

A la veille des pourparlers à trois

Dans son dernier discours devant la Chambre des Communes, sir Samuel Hoare a parlé des chances de paix de la onzième heure. Le conflit italo-éthiopien a-t-il déjà évolué jusqu'à cette heure décisive? On l'espère sans trop y croire.

C'est dans l'espoir d'une solution pacifique que la Petite Entente et l'Entente balkanique, par la voix de M. Titulesco, ont apporté à la proposition de M. van Zeeland un assentiment sans réserve. Le président du Conseil de Belgique, on le sait, tirant des discours de M. Pierre Laval et de sir Samuel Hoare une conclusion logique, a suggéré que mandat fut donné à la France et à la Grande-Bretagne de chercher dans des conversations directes une issue à la crise.

D'aucuns ont interprété cette intervention comme un rappel à la loi de Genève, une manière habile de condamner les pourparlers diplomatiques en marge de la S.D.N., voire comme un signe de méfiance à l'égard de la France et du rôle médiateur de M. P. Laval. Ces critiques trop zélés s'imaginent-ils que le Pacte est une fin en soi, que les sanctions participent de l'aveugle fatalité et qu'après avoir grossi démesurément un conflit d'origine coloniale, la S.D.N. doit se désintéresser du rétablissement de la paix, comme si la crise ne menait pas tout droit le monde à la ruine?

«Le but de la S.D.N.», a dit M. Titulesco, est avant tout de prévenir la guerre ou de rétablir la paix. N'ayant pas réussi dans son rôle préventif, la S.D.N. ne peut se condamner à n'être qu'une police répressive; elle demeure un organisme d'arbitrage et de paix. Précisément la proposition de M. van Zeeland a fait jouer la procédure de conciliation la plus normale et qui, seule, peut mettre fin dans un délai proche au conflit italo-éthiopien. Comme l'ECHO de Belgrade l'a écrit dès le premier jour, il revenait naturellement à la France et à la Grande-Bretagne, parce qu'elles sont les signataires de l'accord de 1906, de rechercher dans des conversations directes avec le troisième Etat signataire, l'Italie, les éléments d'une négociation éventuelle. Dès que les pourparlers auront pris une forme assez précise, il va de soi que les résultats seront examinés par le Conseil de la S.D.N. qui, seul, a le pouvoir d'arrêter les solutions définitives. En approuvant cette procédure, les Etats de la Petite Entente et de l'Entente balkanique ont marqué leur désir de favoriser le règlement rapide du conflit.

Si l'avenir reste sombre, on peut dès maintenant dégager quelques idées claires sur le rôle de la Yougoslavie; elles ne seront sans doute pas inutiles, puisqu'une partie de la presse étrangère, toujours soucieuse de trouver une fissure dans le bloc de nos Ententes, a interprété

d'une façon erronée la position de la Petite Entente et de l'Entente balkanique en face de la S.D.N. et des puissances directement intéressées à l'affaire d'Ethiopie.

L'unité diplomatique de la Petite Entente n'aurait été que de façade, pour ainsi dire; tandis que MM. Beneš et Titulesco, emportés par leur foi genevoise, auraient proclamé avec force le respect du Covenant, les représentants de la Yougoslavie auraient surtout montré une grande répugnance à en appliquer les règles. Il y a là une erreur qui repose sur des nuances démesurément grossies. M. Beneš, par ses fonctions présidentielles, était tenu à rappeler strictement les lois de Genève, mais il l'a fait avec une impartialité et une modération dignes de louanges. M. Titulesco a insisté sur le désir de la Roumanie de concilier son devoir international avec «l'amitié sincère qui l'unit à l'Italie». Quant aux délégués yougoslaves, il est tout à fait normal qu'ils aient pris la défense des intérêts de leur pays, exposé plus que tout autre, comme voisin de l'Italie, à supporter les répercussions des mesures économiques et financières.

La Yougoslavie n'a jamais cherché à échapper aux obligations de la sécurité collective; comme toute sa politique repose sur le respect des traités et des engagements internationaux, elle veut même fortifier l'autorité de ce principe; avec ses alliés elle a refusé d'approuver une rupture du Pacte. Mais elle avait le devoir de démontrer de quels sacrifices elle paie ce dévouement à la loi internationale: son industrie forestière presque ruinée, sa marine marchande très éprouvée, ses exportations diminuées de 19%, bref les sanctions appliquées aux dépens de ses propres intérêts; voilà ce qu'elle apporte comme nouvelle contribution à un idéal de paix. Elle a donc le droit d'en appeler à l'aide mutuelle prévue par le Pacte.

L'opinion yougoslave est unanime à soutenir l'action du gouvernement. Et il est très significatif qu'au nom de l'opposition extraparlamentaire M. Jovan Jovanović, ancien ministre à Londres et à Vienne, ait approuvé sans réserve les directives que M. Stojadinović a données à la délégation yougoslave de Genève.

Rien ne serait plus démoralisant que l'impuissance de la S.D.N. à tenir compte des nécessités économiques; rien ne serait plus injuste que de classer les neutres en deux catégories, ceux qui sont hors la loi de Genève et tirent les profits matériels du conflit, ceux qui respectent la loi de Genève et qui en supportent les frais. Ne serait-ce pas là une prime aux Etats en rupture de pacte?

L'épreuve des sanctions

(De notre correspondant)
Genève, 5 novembre

L'expérience des sanctions sera faite. Tel, est, en somme, le sens des dernières décisions prises à Genève. Les uns saluent cet événement, qui s'approche à grands pas, comme une date capitale de l'histoire de la «guerre à la guerre». Les autres plus circonspects n'excluent pas les surprises et attendent, pour se prononcer, les résultats concrets de l'application des sanctions, surtout économiques.

Si l'Italie a déjà pris ses précautions, si elle a même conclu des marchés importants et des engagements de longue durée, avec des Etats qui n'appliquent pas les sanctions et, en tout premier lieu, l'Allemagne, il serait fort possible que les sanctions économiques et financières n'aient nullement les effets que la S.D.N. en attend.

De toutes manières, on ne se dissimule pas que la partie sera rude pour les Etats qui ont décidé de prendre les mesures de coercition que le Pacte prescrit à son article 16 et que l'on

peut jusqu'au moment où les sanctions ne seraient plus appliquées.

Les Etats, qui menacent d'être touchés dans leurs oeuvres vives par les représailles de l'Italie, trouveront-ils du moins auprès des autres Etats moins éprouvés l'aide et l'appui mutuel que prévoit également le Pacte de la S.D.N.? On s'en occupe sérieusement à Genève et le Comité de l'appui mutuel tentera, au cours des jours prochains, de formuler des recommandations pressantes à ce sujet. Il y aura lieu de procéder à des négociations bilatérales qui se heurteront vraisemblablement à de grands obstacles. Elles ne pourront en tout cas que déployer assez lentement leurs effets.

En face de telles difficultés c'est donc un événement capital que l'énorme majorité, frisant presque l'unanimité, des Etats membres de la Société des Nations se soient prononcés fina-

lement pour les sanctions, dans l'espoir que l'Italie reviendra à l'idée d'un règlement pacifique de son conflit avec l'Ethiopie.

Certains esprits sont portés à y voir déjà comme la manifestation d'une volonté collective d'asseoir plus solidement sur le Pacte de la S.D.N. l'organisation de la paix mondiale. On y trouvera en tout cas la preuve qu'un désir de paix intense anime la majorité des nations et que beaucoup sont prêtes à lui faire de très grands sacrifices. Sans doute d'autres sentiments ont-ils amené quelques-unes d'entre elles à sacrifier sur le même autel. Il n'est pas contestable que le plus grand nombre n'a été guidé que par le souci de travailler au maintien ou au rétablissement de la paix, sans d'ailleurs se dissimuler que les moyens choisis n'étaient pas éprouvés.

Ed. B.

Les comités de Genève et les intérêts yougoslaves

On mande de Genève:

Le Comité des Dix-huit s'est réuni le 31 octobre afin d'examiner les mesures à prendre en vue de l'application de l'article 16 du Pacte. Il a discuté notamment la question des contrats de commandes partiellement payés, de même que la liquidation du solde actif résultant du clearing. Cette question intéresse avant tout la Yougoslavie. Notre délégué, M. I. Subotić, exposa longuement le point de vue du gouvernement de Belgrade. Comme on le sait, la Yougoslavie possède environ 30 millions de litres de créances en Italie. Aucun accord n'ayant pu s'établir, la question fut renvoyée au sous-comité économique.

M. le dr. Ivan Subotić, en marge des séances, s'entreint longuement avec MM. Eden et Coulondre, tandis que nos experts, MM. Protic et Obradović, se rencontraient avec les experts français et britanniques.

Les délégués de la Petite Entente et de l'Entente balkanique se réunirent ensuite en séance commune afin d'examiner les difficultés à l'ordre du jour.

La discussion fut poursuivie le 1-er novembre au sous-comité économique; les délégués anglais, français et espagnol se sont élevés contre le projet roumain qui tendait à exclure exceptionnellement des sanctions No 3 les exportations italiennes en vue de la liquidation des créances restées en Italie. Ils estimèrent que, si le projet soutenu par la Roumanie, d'accord avec la Petite Entente et l'Entente balkanique, était adopté, il ne manquerait pas de faire une brèche sérieuse dans tout le système des sanctions.

Le délégué yougoslave émit des objections contre les arguments présentés par les délégués britanniques, français et espagnols. Il insista sur la nécessité d'adopter l'exception de mandat, seul moyen possible de liquider les créances restantes. D'autre part, il souligna les sacrifices disproportionnés que certains pays sont obligés de consentir par suite de l'application des sanctions. L'accord n'ayant pu s'établir entre les thèses opposées, le sous-comité décida de soumettre la question au Comité des Dix-huit.

D'après la nouvelle discussion qui s'ensuivit, ce comité a décidé finalement qu'une commission d'experts devait examiner la question et proposer une solution définitive au Comité de coordination. La commission d'experts se compose de Français, Anglais, Roumains, Grecs et Yougoslaves.

Les sous-comités ont discuté au nouveau le 4 novembre les problèmes techniques qui leur sont posés. Le premier échange de vues se déroula sous la présidence de M. Visoianu (Roumanie) dans le comité qui a été chargé de l'examen des contrats en cours; la livraison des marchandises par l'Italie pourrait être envisagée, même si le paiement n'était pas encore complètement effectué.

Sous la présidence de M. Subotić (Yougoslavie) le sous-comité chargé de l'examen de la question du transit et de l'expédition vers les pays qui ne participent pas aux sanctions commença la discussion générale de la question du passage en transit des marchandises, qui seraient destinées à l'Italie bien que ne figurant pas sur la liste des produits dont l'exportation vers l'Italie est soumise à l'embargo.

Le Comité des Dix-huit et le Comité d'assistance mutuelle continuent aujourd'hui leur travaux. Une liste plus complète des produits dont l'exportation sera interdite en Italie sera adoptée. La délégation yougoslave a réussi à en faire excepter l'exportation de lignite dans les régions limitrophes de l'Italie, étant donné que ce produit sert de combustible aux populations pauvres.

(D'après Avala)

Le centenaire de la mort du „guslar“ Filip Višnjić

Les solennités du centenaire de la mort de Filip Višnjić (Vichgnitch) ont commencé samedi à Belgrade et dans le pays tout entier. Elles célèbrent le fameux „guslar“ serbe, le plus grand rapsode du peuple yougoslave. Višnjić étant mort en 1834, les fêtes devaient avoir lieu l'année



Filip Višnjić, par J. Danilovic

dernière, mais elles furent ajournées à cause de la tragédie de Marseille.

Toutes les organisations nationales, et particulièrement les institutions intellectuelles, Universités, Académies, Théâtres, etc. prendront part à cette commémoration.

A Belgrade, des conférences à l'Université Kolarac, à la Radio, dans toutes les écoles y ont été prévues. Dimanche, au cours d'une académie solennelle, le professeur Drag. Kostić a déjà parlé des chansons de Višnjić. Le 10 novembre, une deuxième académie sera présidée par le recteur de l'Université, M. le dr. Corović.

Enfin, un grand recueil vient de paraître, consacré à Višnjić et à la poésie nationale yougoslave, auquel ont collaboré les spécialistes les plus autorisés.

Filip Višnjić est né en 1767, au village de Trnovo, dans la vallée de la Drina, à la limite de la Serbie et de la Bosnie, qui se trouvaient toutes deux à cette époque sous la domination turque. Encore enfant, il tomba malade de la petite vérole et perdit la vue. Quelque temps plus tard, ses Turcs tuèrent tous ses oncles et ses cousins et, comme il avait déjà perdu son père, le pauvre aveugle restait seul au monde.

Sous l'impression terrible que les crimes des oppresseurs avaient laissée dans son âme, Višnjić quitta son village et comme mendiant — aveugle, les „gusle“ dans la main, il partit de village en village, chantant les antiques gloires de la nation serbe, les misères de la „raja“ (esclaves) sous la domination turque et le jour de la vengeance qui ne devait plus

Le retour de SAR le Prince Régent Paul

L. A. R. le Prince de Galles et le Duc de Kent ont donné le 1-er novembre, à l'hôtel Ritz, un dîner d'adieu en l'honneur de L. A. R. le Prince Régent Paul et la Princesse Olga, avant leur départ de Londres.

S.A.R. le Prince-Régent Paul, qui avait traversé Paris samedi, est arrivé lundi matin à 9 heures précises, en gare de Topéider.

Son Altesse Royale fut accueillie à sa descente du train par S. M. la Reine Marie, qui était accompagnée de S.A.R. le Prince Nicolas. Les Régents, le dr. Radovan Stanković et le dr. Ivo Perović se trouvaient également présents.

Le Prince-Régent s'avança en tout premier lieu vers S. M. la Reine Marie, avec laquelle il échangea une longue étreinte, puis embrassa son fils, le Prince Nicolas.

M. Milan Stojadinović, président du Conseil, se porta au devant du Prince-Régent, entouré de MM. A. Korošec, ministre de l'Intérieur, général Pierre Zivković, ministre de la Guerre, dr. Behmen.

Parmi les personnalités qui étaient venues saluer Son Altesse Royale à son arrivée, on remarquait notamment le comte de Dampierre, ministre de France à Belgrade, M. Campbell, ministre de Grande-Bretagne, le général Colak-Antić, aide de camp.

S. M. la Reine Marie et S.A.R. le Prince-Régent regagnèrent aussitôt leurs résidences de Dedinje.

La France et le conflit italo-éthiopien

Le conflit italo-éthiopien a ceci de particulier au regard de l'opinion française que les opérations militaires retiennent à peine son attention, mais que tout l'intérêt se porte au contraire sur le dilemme dans lequel certains prétendent vouloir enfermer la France en l'engageant à choisir entre le respect du pacte de la Société des Nations et l'amitié anglaise d'une part, l'amitié, et l'appui de l'Italie en Europe centrale d'autre part. Car, explique-t-on, ces deux attitudes s'excluent radicalement au point qu'adopter la première devrait nécessairement être considéré comme un acte inamical par l'Italie et que pencher vers la seconde attirerait non moins nécessairement sur la France les foudres de l'Angleterre et des partisans convaincus de la Société des Nations.

Si la situation se présente ainsi, — et il ne manque pas de voix autorisées à Londres, à Rome et même à Paris pour le prétendre, — on comprend à la fois la mauvaise humeur de certaine presse italienne à voir la France réaffirmer sa solidarité avec les institutions de Genève et la hâte de la Grande-Bretagne à obtenir une décision de la part de M. Laval. Toute une campagne de presse étrangère, actuellement déchaînée contre la France, s'alimente entièrement de ces arguments qui tendraient, si on l'en croyait, à faire apparaître l'attitude du gouvernement français comme un modèle d'indécision, voire de pusillanimité.

Reste à examiner si cette manière de voir est justifiée, ou plus exactement si est justifiée l'alternative devant laquelle on aimerait placer le gouvernement français. M. Laval l'a nié jusqu'à présent et continue à le nier. Il faut en effet se garder dans cette matière de tout jugement simpliste qui risque de fausser la compréhension des faits.

La France est l'un des membres fondateurs de la Société des Nations et, malgré une opinion publique toujours assez réticente, elle n'a jamais songé à renier les obligations qui découlent de la signature qu'elle a apposée au bas du pacte. Tout au contraire, les divers gouvernements qui se sont succédés depuis la signature des traités de paix n'ont jamais manqué de faire la part belle à la Ligue et de rechercher par tous les moyens à la

renforcer. Si nombre de ces efforts ont été voués à un échec, ce n'est pas la France qu'il faut accuser, mais bien plutôt certaines grandes puissances qui redoutaient alors de s'engager trop avant. L'attitude de la France n'a pas changé aujourd'hui, et si M. Laval a, par deux fois et solennellement, proclamé à Genève que la France ferait honneur à sa signature, ce n'était pas là vaine rhétorique, mais simple loyauté.

La délégation française à Genève a d'ailleurs donné une confirmation éclatante aux paroles de son chef en votant avec les autres nations présentes le principe des sanctions applicables à l'Italie en vertu de l'article 16. Elle n'en est pas restée au seul principe; elle s'est déclarée d'accord pour appliquer les sanctions économiques et financières qui seraient recommandées par le Conseil de la Société des Nations. Aucun reproche ne peut donc être fait au gouvernement français sur ce point.

Mais en dehors et peut-être même au-dessus de l'interprétation littérale du pacte se placent les intérêts de la paix européenne dont le maintien constitue l'idéal le plus élevé de la Ligue de Genève. Le gouvernement français ne peut pas négliger d'en tenir compte et, ce faisant, il reste dans la ligne du Covenant. L'une des lignes directrices les plus constamment observées par la politique extérieure française a précisément été de veiller scrupuleusement à éviter tout ce qui pouvait affaiblir la paix en Europe. Et l'on voudrait aujourd'hui que le gouvernement français rompe avec une tradition politique dont la nécessité devrait apparaître évidente. La prétention en est insoutenable.

Ce que veut le gouvernement de Paris et, avec lui, l'ensemble de l'opinion française — très divisée quant au fond même du conflit italo-éthiopien, mais unanime sur ce point — c'est tenter de préserver la paix en Europe. Pour cela, il faut que le différend qui oppose en ce moment l'Italie à l'Angleterre soit circonscrit et rapidement apaisé. Ce résultat n'est possible que si les deux parties entrent dans la voie des concessions et c'est au rôle ingrat de les y amener sans trop de heurts que s'emploie la France depuis le début du conflit.

I. E.

«L'Autriche dans le cadre européen»

Durant l'année universitaire 1934-1935, la Chaire Carnegie au «Centre Européen» de la Dotation pour la paix internationale», a donné une série de conférences sous le titre général de *L'Autriche dans le cadre européen*. Les conférenciers étaient au nombre de six, dont cinq Français et un Autrichien, mais ce dernier, le dr. Auernheimer, rédacteur à la «Nene Freie Presse», n'a parlé que de la «résurrection» et de la «révélation» de l'Autrichien.

Les six conférences viennent de paraître en un volume de 176 pages (1), dont la lecture offre un intérêt considérable à cause de l'importance du sujet et de l'autorité dont jouissent plusieurs de ces conférenciers en matière de problèmes extérieurs. Mais l'intérêt réside surtout dans l'interprétation que ces voix françaises donnent aux problèmes que la situation de l'Autriche pose pour l'Europe.

Les aspects européens de la question d'Autriche sont traités par M. Maurice Pernot, agrégé de l'Université. Ce publiciste notoire indique les malentendus qui sont à la base du problème, considéré sous son aspect international, et parmi ceux-ci, la méconnaissance d'une particularité psychologique qui a son importance: «L'Autrichien, dit-il, qui a un sentiment profond de l'équité, n'a jamais eu le sentiment du droit. Parmi les grands hommes que l'Autriche a produits, vous ne trouverez pas un juriste. Instinctivement ce peuple n'a conscience ni de sa souveraineté ni des restrictions que d'autres prétendent lui faire subir. A ce point de vue, il n'y a pas de nation moins nationaliste, il n'y a pas de nation plus européenne que la nation autrichienne». Mais c'est surtout au manque de

liens économiques entre les pays qui appartenait autrefois à l'Empire austro-hongrois que M. Pernot attribue la naissance d'une question autrichienne. Selon lui ni le système du bloc italo-austro-hongrois, ni celui autour duquel gravite la Petite Entente ne peut garantir l'indépendance de l'Autriche ni assurer à celle-ci une vie normale. Le problème, dit-il, est d'ordre européen et demande une solution européenne. Celle-ci ne peut intervenir qu'au sein de la Société des Nations.

M. Ernest Pezet, député, secrétaire de la Chambre, traite de *L'Autriche, Etat germanique et danubien*. Dès le début de son exposé le conférencier conclut que «seule une Autriche libre, fidèle à la fois à son sang allemand et à sa vocation danubienne, retrouvera dans une Europe Centrale apaisée et vivifiée, le secret de sa prospérité et sa meilleure raison de vivre, en contribuant au commun relèvement de l'Europe Centrale, en servant l'Europe et la paix».

M. Pezet s'explique. Il note d'abord une plaque en marbre au fronton d'une porte, face au pont qui mène au vieux Salzbourg, portant cette inscription: «Au plébiscite psychologique, 21 mai 1921, dans le pays de Salzbourg, 98.546 votants se prononcèrent pour l'Anschluss, 877 contre. Ce mémorial a été érigé ici, en l'honneur de 1925, dans un invincible espoir de retour».

Pour M. Pezet, les Autrichiens sont des Allemands, mais le Danube constitue pour eux une vocation. Il s'agit de leur donner le goût et les moyens de retrouver et de remplir cette vocation. M. Pezet y tient et ce double raisonnement apparaît comme le leitmotiv de son exposé. Si l'Autriche est allemande d'origine, elle est danubienne de vie. Et il ajoute qu'une transmission du pouvoir sur le Danube constituerait un véritable abdication entre les mains du Reich prussien et qu'un tel abandon est repoussé par les Allemands

«La Petite Entente et l'Entente balkanique, observateurs fidèles du Pacte, ont pris courageusement leurs responsabilités politiques et fait des sacrifices dont elles espèrent que la Communauté internationale appréciera toute l'étendue.»

N. TITULESCO

d'Autriche, même enclins à l'Anschluss.

C'est ce que Dollfuss avait compris qui, nous assure M. Pezet, chercha à rendre à son pays une âme, une éthique sociale, une foi nationale, un sentiment patriotique propre à l'Autriche qui s'abandonnait.

La même pensée est formulée par M. Marcel Duman, secrétaire général de l'Institut Français de Vienne, qui a parlé de Dollfuss et son œuvre. A la devise acceptée en 1922: "Rien contre l'Allemagne, rien sans l'Allemagne", le chancelier avait substitué des "formules de patriotisme autrichien totalement débarrassées de cette réserve".

M. Paul Bastid, député, président de la Commission des Affaires Etrangères de la Chambre, a traité de l'évolution constitutionnelle de la République Autrichienne. M. Bastid ne cache pas que le problème de la restauration des Habsbourg est toujours pendu, mais il se refuse de prendre parti ni de se prononcer sur ce qu'il appelle ses "préférences idéologiques personnelles".

Enfin, M. Gabriel Perreux, rédacteur en chef de "Paris-Soir", relate la lutte pour l'indépendance de l'Autriche. Il pense que ce serait une grave erreur de croire qu'après la mort de Dollfuss, l'Allemagne ait renoncé à ses projets. La propagande souterraine continue de plus belle et la "Ligue Populaire du germanisme à l'étranger" fonctionne à plein rendement. Tous les journaux de l'Anschluss Deutschum, dans tous les pays, fulminent contre le gouvernement Schuschnigg et réclament, avec de nouvelles élections, un plébiscite. Qui l'emportera?

Il est difficile de résumer dans un bref article six conférences qui abondent en observations, documents et remarques souvent discutables. D'autant plus que dans chaque conférence il y a surtout à retenir ce que les conférenciers ne disent pas, mais qui découle logiquement de leurs considérations. Les auditeurs de la Dotation Carnegie et les lecteurs du livre sont restés sous l'impression que ces idées, présentées comme françaises, ne sont pas tout-à-fait conformes à la façon dont les pays de la Petite Entente jugent le problème autrichien. En effet, si les conférenciers n'ont cessé d'affirmer que ce problème est d'ordre européen et qu'il ne doit être envisagé et résolu que comme tel, ils ont néanmoins sous-entendu qu'une telle solution ne doit pas être considérée comme incompatible avec une restauration éventuelle des Habsbourg.

Il est profondément regrettable que malgré toute la documentation, précise et sincère, fournie par les pays de la Petite Entente sur les graves dangers que présente pour eux un retour éventuel de la monarchie, les Français n'en soient pas encore tous également convaincus. D'après certains d'entre eux, le retour des Habsbourg apporterait même un élément positif: la fin de l'Anschluss!

D'éminents collaborateurs de ce journal ont déjà démontré combien cette thèse est insoutenable et comment elle repose sur une méconnaissance totale de la situation actuelle comme du passé et de l'avenir de l'Europe Centrale. Aussi risque-t-on, si l'on s'obstine à la défendre, de ne jamais résoudre le problème danubien que seuls les pays de la Petite Entente ont posé avec le souci de sauvegarder cette paix, à laquelle la politique française est traditionnellement attachée. LEON SAVADJIAN.

"J'AI TROUVÉ UN VERS DE SHELLEY DONT JE VEUX FAIRE MA DEVISE: LA JOIE DE L'ÂME EST DANS L'ACTION". MARECHAL LYAUTEY

L'activité politique

La rentrée de la Chambre
D'après les dernières informations, la Chambre des députés doit reprendre son travail le 11 novembre, et non le 7, comme il avait été précédemment annoncé.

La situation dans les groupes parlementaires
Dans l'attente des séances de la Chambre et du Sénat, au cours desquelles doivent être élus les grands commissions parlementaires, les Clubs montrent une très grande activité; mais ils n'ont pas encore dressé les listes des candidats.

Les groupes de l'opposition parlementaire n'ont pas tranché la question de savoir si l'opposition a plus d'avantage à présenter une liste commune ou si chaque groupe devra dresser sa liste, étant donné que chaque liste obtient un nombre proportionnel de membres.

D'autre part, le Club de l'Union radicale yougoslave présentera une liste pour l'élection de toutes les commissions.

Décisions du Conseil des Ministres
M. Stojadinović a présidé le 30 octobre une séance du Conseil des ministres au cours de laquelle il a été décidé notamment: 1) d'autoriser le Ministre des Affaires étrangères à présenter au Parlement les conventions conclues avec les différents Etats étrangers; 2) d'employer pour le ravitaillement en vivres des populations des régions pauvres qui ont souffert de la sécheresse, outre la somme de 8 millions de dinars déjà distribuée, une nouvelle somme de 12 millions.

Réunions de l'opposition extraparlamentaire
L'opposition unifiée a organisé dimanche des réunions et conférences en plusieurs localités.

A Bijeljina, en Bosnie, M. Jovan Jovanović dit notamment que jamais les rapports dans l'opposition unifiée n'avaient été meilleurs. Le représentant de M. Maček assura qu'il n'y a pas de force au monde qui puisse séparer Serbes et Croates. A Obrenovac M. P. Marković, ancien ministre, déclara que les élections du 5 mai ont été une attaque contre les libertés du peuple et demanda que le gouvernement de M. Stojadinović, remplissant ses promesses, publiât enfin les lois politiques.

Le règlement des dettes paysannes
Le comité du Club de l'Union radicale yougoslave, en collaboration avec l'ancien ministre, M. Kozulj, qui n'appartient pas au Club mais soutient le gouvernement de M. Stojadinović, a rédigé un projet sur les modifications à apporter au Décret réglant la question des dettes paysannes. Il propose que l'Etat intervienne dans le paiement des dettes paysannes en versant aux créanciers les sommes dues. Puis l'Etat se ferait rembourser par les paysans débiteurs dans des délais à long terme.

Le Président du Conseil parmi les journalistes
Un thé a été offert samedi, dans les salons de l'Hôtel du Roi Serbe, par M. Kosta Luković, chef du Bureau Central de Presse auprès de la Présidence du Conseil, qui avait convié les représentants de la presse du pays et de l'étranger.

M. Milan Stojadinović honora cette réunion intime de sa présence et son arrivée fut saluée par une nombreuse assistance parmi laquelle on remarquait M. Janković, ministre des Forêts et des Mines, M. Vrbanić, ministre du Commerce et de l'Industrie, M. Martinac, ministre-adjoint aux Affaires Etrangères, plusieurs parlementaires, les attachés de presse de Pologne, Tchécoslovaquie, Hongrie et Allemagne, les représentants des Agences et un grand nombre de journalistes étrangers et yougoslaves.

La Yougoslavie et les sanctions financières
Le Conseil des ministres, sur la proposition du Ministre des Finances, a approuvé la décision prise sur l'application des sanctions et communiqué à la presse:

"Dans l'esprit de la décision prise par la S.D.N. — comité de coordination — en date du 14 octobre 1935, et qui prévoit l'application par les Etats membres de la S.D.N. de certaines mesures financières à l'égard du gouvernement du royaume d'Italie, en vertu de l'art. 16 du Pacte de la S.D.N. et conformément à la décision prise par le Conseil des ministres en date du 17 octobre, par laquelle la Yougoslavie adhère à ces mesures.

Conformément aux stipulations de l'art. 5, 9, 10 et 13 du règlement sur le trafic des devises et valeurs, le Ministre des Finances a décidé d'introduire les dispositions suivantes, en exécution des obligations découlant pour notre Etat, en sa qualité de membre de la S.D.N., de l'art. 16 du Pacte, contre le gouvernement du royaume d'Italie, ses collectivités publiques ou personnes civiles ou morales; à savoir:

1° — interdiction de tout prêt direct ou indirect au gouvernement italien, de toute souscription aux emprunts émis par le gouvernement italien, en Italie ou ailleurs;

2° — interdiction d'ouverture de crédits bancaires ou autres destinés au gouvernement italien, directement ou indirectement; interdiction d'exécution par voie d'avances, de découverts ou de tout autre procédé, de tout contrat d'emprunt consenti à l'Italie, directement ou indirectement, pour autant que ces contrats existent;

3° — interdiction de tout prêt destiné directement ou indirectement aux collectivités publiques, à des personnes physiques ou morales, établies dans le territoire italien, ainsi que toute souscription à de tels emprunts émis en Italie ou ailleurs;

4° — interdiction d'ouverture de tous crédits bancaires ou autres, destinés directement ou indirectement à des collectivités publiques, à des personnes physiques ou morales établies dans le territoire italien, ainsi que toute souscription à de telles émissions ou appels de capitaux au profit de ces collectivités, à des personnes physiques ou morales effectués en Italie ou ailleurs;

5° — interdiction de toute émission d'actions ou autres appels de capitaux sur le territoire du royaume de Yougoslavie pour le compte et au profit de collectivités publiques, de personnes physiques ou morales établies en territoire italien, ainsi que toute souscription à de telles émissions ou appels de capitaux au profit de ces collectivités, à des personnes physiques ou morales effectués en Italie ou ailleurs;

6° — toutes les dispositions énumérées aux alinéas 2, 3, 4, 5 ont pour objet d'empêcher que les opérations visées soient effectuées directement ou par des intermédiaires.

La vie intellectuelle

Au Salon d'Automne
L'inauguration solennelle du VII^{ème} Salon d'Automne, sous la présidence de M. Dušan Nikolajević, homme de lettres, qui à cette occasion a prononcé un discours très intéressant sur le développement de l'art yougoslave, a eu lieu dimanche au Pavillon de l'Art.

Le Salon d'Automne, qui réunit chaque année les artistes de Belgrade, représente une manifestation importante de l'activité artistique, quoiqu'un grand nombre de noms réputés n'y soient pas représentés. L'exposition actuelle est composée plutôt d'artistes de la jeune génération et de quelques noms qui appartiennent à l'ancienne génération, tandis que ceux de la génération moyenne, comme Bjelić, Dobrović, B. Popović, Zora Petrović et les sculpteurs Rosandić, Palavićini, Dolinar, etc. en sont absents.

Cependant les jeunes, qui y dominent, ont réussi à nous offrir une série de tableaux intéressants, parmi lesquels nous tenons à relever les toiles de M. Ljubarda représentant les paysages dalmates, les paysages de la Serbie du Sud et une nature morte splendide de M. Ličenoski, une composition superbe de M. Buter, les créations subtiles et délicates de M. Milosavljević, une composition bizarre de l'artiste-ouvrier M. Graovac, la belle tête d'un capitaine de navire par Melle Leposava Pavlović, etc.

Mais il faut relever aussi la présence de quelques peintres de la génération moyenne et particulièrement celle de M. Hakman (un portrait fort réussi), et de M. M. Petrov.

Un de nos meilleurs artistes, appartenant à la même génération, M. Milo Mitunović, n'a exposé qu'un

carton pour fresque, M. Veljko Stanojević possède quelques peintures à la trempe réussies, et on peut décerner les mêmes éloges aux aquarelles, dessins et gravures de MM. Strala, Kujačić, Andrejević-Kun, Petrov et Hakman.

Parmi les sculpteurs, MM. Risto Stijović, Sreten Stojanović et Dušan Jovanović prennent la première place et présentent quelques œuvres de grande valeur.

Cette exposition qui a réuni plus de 97 artistes, avec 351 œuvres exposées, contient également une section d'art appliqué, où l'on admire un riche choix de broderies, de rideaux, de meubles, de tapis, de vases et de diverses statuettes, travaillés avec un goût exquis par Mmes Predić, Milić, Saks, Bogdanović, Bingulac, Dickinson, etc. Y. Z.

Un monument à Matija Gubec

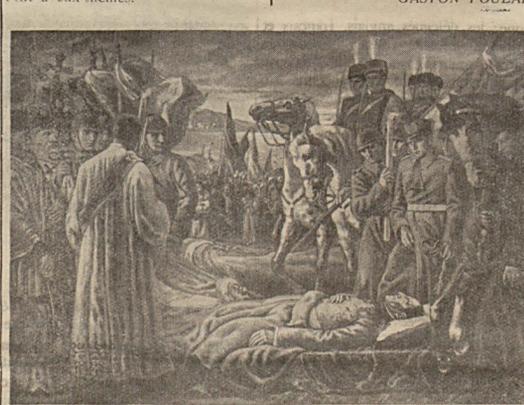
La société chorale de Zagreb „Zvonimir" a pris l'initiative d'élever à Zagreb un monument à Matija Gubec, qui sera confié à notre grand sculpteur, M. Ivan Mestrovic.

Matija Gubec fut au XVI^{ème} siècle le chef de la grande insurrection paysanne, croate et slovène, qui se dressa contre l'oppression des féodaux magyars et croates. Ce fut un des premiers mouvements sociaux dans l'histoire yougoslave. Gubec réussit à former une armée et commença par remporter quelques succès contre les seigneurs. Il fut même proclamé „roi des paysans", mais finalement fut battu, condamné à mort et brûlé sur la place de St. Marc à Zagreb, après qu'on l'eut

Le souvenir du Roi Alexandre au Salon de Paris

Une toile importante commémorative au Salon d'Automne, qui vient de s'ouvrir à Paris, la mort de S. M. le Roi Alexandre I^{er} de Yougoslavie. Cette œuvre, d'une haute tenue, pleine de sévère majesté, a pour auteur l'un des plus sérieux artistes de la génération de la guerre, M. Camille-Paul Liausu.

Emu profondément par le pathétique de la tragédie de Marseille, considérant que cette tragédie devait être perpétuée non point par un tableau d'ordre anecdotique, mais par une composition qui se haussât jusqu'au symbole, et prit de la sorte un caractère à la fois historique et moral, l'artiste a représenté le Souverain-Martyr étendu mort entre des combattants yougoslaves et français. Point cependant de figures allégoriques; les héros de l'œuvre se suffisent à eux-mêmes.



La translation du corps de S. M. le Roi Alexandre par C.-P. Liausu

Pour ceux qui se souviennent du Roi vivant, de son énergie et ardent visage, de sa silhouette de capitaine, de ses gestes précis, pour ceux qui, comme le signataire de ces lignes, ont compris tout ce qui se passait dans l'âme du Roi, tandis qu'au Kalemegdan tombait le voile du moment de Reconnaissance à la France et que son regard allait, au delà de ce voile, au delà du bronze de Mestrovic, vers notre pays, tous ceux-là éprouveront un sentiment particulier devant ce tableau de Liausu, le sentiment d'une sorte de canonisation du héros martyr.

Quant à ceux qui n'ont pas vu le Roi dans son pays, accueillant mieux un Français ses hôtes français, ceux qui attendaient son retour à Paris, et que secoua si profondément l'atroce nouvelle, cette peinture, en sa serbe éloquence, rendra tangible la persistance de leur respect et de leur émotion.

GASTON POULAIN

L'Académie des sept arts

L'Académie des sept arts fut fondée à Belgrade l'année dernière sur l'initiative d'un libraire connu. Son but est de soutenir tous les arts par l'allocation de prix annuels, à l'exception des académies étrangères. Quoiqu'elle n'ait à sa disposition que les fonds offerts par cet éditeur, trois prix ont été fondés jusqu'ici: l'un de dix mille dinars, le second de cinq mille, le troisième de deux mille. Le premier prix est alloué à un artiste. Le second est exclusivement littéraire. Le troisième, fondé tout récemment, est attribué aux littérateurs débutants.

M. Chaliapine en Yougoslavie

Le Théâtre National a eu l'honneur d'accueillir sur sa scène les 2 et 5 novembre un des plus grands artistes du Théâtre moderne, le célèbre chanteur russe Fjodor Chaliapine. Ses créations de Boris Godounov et de Don Quichotte sont universellement connues au point que nous nous sentons incapables d'ajouter quelques choses à sa renommée. Le public yougoslave, qui a suivi avec une attention pieuse non seulement le chant, mais encore plus le jeu du grand artiste, a été enchanté par l'interprétation si suggestive de ces deux figures grandioses de l'art scénique et a salué Chaliapine par des applaudissements d'une rare chaleur.

Ces représentations ont eu lieu devant une salle comble où assistaient l'élite de la société de Belgrade, parmi laquelle on remarquait plusieurs ministres et la plupart des membres du corps diplomatique. M. Chaliapine a fait plusieurs déclarations aux journalistes où il a loué l'art scénique yougoslave et les beautés de notre pays.

De Belgrade, le grand artiste est parti pour Zagreb où il donnera également deux représentations.

Un succès de M. Nušić à Budapest

On mande de Budapest: Le Théâtre de la Place Bethlen a donné le 30 septembre avec un grand succès la première de la pièce Madame la Ministre de l'auteur yougoslave bien connu, M. Branislav Nušić.

Après ses succès de Tchécoslovaquie et de Vienne, Madame la Ministre a donc conquis une nouvelle scène en Europe centrale. A côté de l'intérêt purement théâtral, la presse hongroise elle-même a souligné l'importance de ce fait qu'un homme de lettres yougoslave ait pu gagner à Budapest tant de sympathies.

Le ministre de Yougoslavie, M. A. Vukčević, et M. Alexandre Antal sous-secrétaire d'Etat et chef du Bureau de Presse hongrois, ont assisté à cette première qui prit une allure de solennité. Les artistes ont été rappelés à maintes reprises et couverts d'applaudissements.

Les journaux sont remplis d'éloges à l'adresse de M. Nušić et de sa pièce. Le Pester Lloyd affirme que cette première est un moyen très efficace de rapprochement intellectuel entre la Hongrie et la Yougoslavie. Le Budapesti Hirlap espère que d'autres œuvres de la littérature yougoslave auront le même succès en Hongrie. L'organe gouvernemental Uj Magyar-sag consacre tout un article à M. Nušić qu'il qualifie de „frère de Gogol".

REPERTOIRE DU THEATRE NATIONAL
Mercredi, 6: „Ujez", pièce de B. Nušić; — Jeudi, 7: Demeure seigneuriale, première de la pièce de Rodoslav Vesnić; — Vendredi, 8: Les contes d'Hofmann, opéra d'Offenbach; — Samedi, 9: Demeure seigneuriale, pièce de R. Vesnić; — Dimanche, 10: La Sorcière, pièce populaire avec la Petite scène (Salle Luxor); — Mercredi: Par la voie des fleurs, pièce de V. Katajev; — Jeudi: relâche; — Vendredi: Topaze, pièce de M. Pagnol; — Samedi: Madame la Ministre, pièce de B. Nušić; — Dimanche: Mademoiselle, pièce de J. Deval.

On sait que Split a été choisi pour siège de nos études scientifiques sur la mer et que le nouvel Institut océanographique édite un bulletin périodique sous le titre „Acta Adriatica" qui a déjà publié en allemand et en français des travaux de nos savants spécialistes MM. Ereczović, Solijan et Karlovac. Le professeur Djordjević a fait adopter la proposition que le prochain Congrès méditerranéen ait lieu à Split.

Une exposition de la Bačka

Sur l'initiative de Mgr. Budanović, administrateur apostolique de Subotica, une exposition de l'histoire de la Bačka a été organisée dans le courant d'octobre au siège de la Subotička Matica. A la cérémonie d'ouverture a été inauguré un buste du poète Miroslav Ante Evetović, oeuvre du grand artiste croate Mestrovic. Cette exposition évoquait le passé de rapprochement intellectuel entre la Hongrie et la Yougoslavie. Le Budapesti Hirlap espère que d'autres œuvres de la littérature yougoslave auront le même succès en Hongrie.

Un livre de Louis Barthou traduit en serbe
M. Ljubomir Ninić a traduit en serbe le traité de Louis Barthou „Le Politique", avec une préface de M. Dušan Nikolajević, homme de lettres, membre du Conseil municipal de Belgrade.

Les expositions de M. Mestrovic

L'exposition actuelle d'Ivan Mestrovic à Vienne sera prochainement transférée à Varsovie, où l'inauguration aura lieu le 1^{er} décembre 1935, jour de la Fête nationale yougoslave. Ce sera pour la première fois que le grand artiste yougoslave présentera ses œuvres en Pologne.

Feuilleton

Stanoja, conte par Borislav Stanković

Borislav Stanković, né en 1876 est, pour la plupart des Serbes, leur meilleur romancier avec son roman „Le sang impur". Son nom est inégalement lié à son pays natal de Vranje, dans une province qui est restée plus longtemps asservie à la domination turque que le noyau de la Serbie proprement dite. Tempérament passionné, romancier de race, B. Stanković a profondément compris l'âme de sa petite ville où la tradition étouffe l'individu, où l'austérité des vieilles mœurs serbes se heurte à une conception de la vie plus voluptueusement orientale. Il est le peintre de l'amour dans ses formes multiples: amour-passion, amour-plaisir, nostalgie amoureuse, et de son corollaire, la mort. Ces deux thèmes dominent la vie agitée de la population de Vranje et l'oeuvre du romancier qui l'a immortalisée.

Sa puissance de vibrer et de sentir n'est égale que par un pouvoir d'expression vraiment magique. Sa phrase ruisselante

d'émotion, sa syntaxe souple, son vocabulaire aux ressources infinies puisent à même la vie une éternelle jeunesse. Le conte qu'a traduit pour l'Echo de Belgrade Melle Stana Košanin, est tiré du recueil „Anciens jours", paru dans la collection de la „Srpska Književna Zadruga".

Toute la ville et le bas quartier le connaissent. Quand c'est le jour du marché, il emprunte à n'importe qui deux, trois dinars et s'improvise revendeur de bricoles. Il rend ce qu'il a emprunté et boit le bénéfice.

On raconte — et lui-même que de fois s'en vante-t-il! — qu'il a été riche jadis — il tenait une épicerie, avait une boutique, une maison et une soeur estropiée. Mais il se trouve que depuis le mariage de mon oncle avec ma tante, il s'est mis à boire et a peu à peu laissé sa boutique à l'abandon, donné la maison à sa soeur et qu'il est entré au service des autres pour échouer enfin chez mon oncle, sans demander d'autres gages que du pain, de vieux habits et son coucher à l'écurie.

Lorsqu'il a bu, il rassemble tous les enfants de ma tante et moi avec eux, et nous mène chez les marchands de sucreries, nous achète ce que nous voulons, puis nous envoie chez ma tante pour que nous lui fassions des compliments; et lui, il marche derrière nous, regarde, sourit et chante son chant préféré:

„Aubergiste, ohé aubergiste, Apporte du vin, du rakija(!). Que je boive, que je m'enivre, Que je noie mes soucis!"

Ma tante l'accueillait, furieuse — C'est ça, chante, chante! — et de main?

Il s'arrête, s'appuie contre le mur et la regarde d'un drôle de regard. — Et pourquoi? Est-ce que tu m'aurais donné...? Il est à moi, l'argent! Et, comme pour la faire entrer, il s'assied par terre, croise les jambes, jette son bonnet, sort de sa ceinture un verre de rakl, boit et continue de chanter.

Mais, quand il est à jeun, il travaille comme une fourmi. Tout ce qu'on lui ordonne de faire, il le fait sans murmurer. Parfois quand nous autres enfants, nous mettions sa patience à l'épreuve en le taquinant et en tournant autour de lui, il jetait son ouvrage, nous chassait et s'en allait. Mais il avait beau

(1) eau-de-vie

être fâché, dès que ma tante s'approchait de lui, lui mettait les mains sur l'épaule et le priait d'un voix chahuté: „Stanoja, pourquoi es-tu fâché? Ne te fâche pas! Allons, fais ceci ou cela" — aussitôt il se mettait à l'ouvrage et travaillait comme un enragé.

Mon oncle était un homme cassant. Sa parole faisait loi dans la maison! Et surtout après boire, alors, comme on dit, c'était à s'enfuir de par le monde. Je me souviens qu'une fois il était rentré ivre, avait empoigné ma tante, l'avait renversée et la battait comme plâtre! Nous, de peur, on s'était caché dans les greniers. Stanoja, cependant, dans la cour de la maison, fendait du bois jusqu'au puits, se lava la tête, mit du tabac sur la plaie, et le sang s'arrêtait. Puis passant ses mains dans la ceinture, il s'en alla en titubant, tête basse...

Et peut-être est-ce pourquoi ma tante avait des regards pour lui. Chaque soir, avec le souper, elle lui donnait un grand verre de vin. Et tout Stanoja tendit l'oreille pour s'assurer que c'était bien sa voix à elle, puis aussitôt, il lâcha son travail, jeta la hache et s'en fut la trouver dans la maison.

— N'y va pas, Stanoja! lui criâmes-nous de notre abri. — Allons, vous autres! nous répliqua-t-il et sa voix tremblait.

Et il entra dans la chambre, s'interposa entre ma tante et mon oncle. Il attrapa celui-ci par la main, si bien que ma tante se libéra de l'étreinte et s'enfuit. Il lâcha alors la main de l'oncle, se posta devant lui et le supplia: — Ne fais pas cela, maître, c'est un péché, ne le fais pas, — et il prit la défense de ma tante — Une femme!... Et l'oncle, en arrêt, furieux tremblait de colère de tous ses membres.

— Ah! c'est toi, chien? — s'écria-t-il, suffoqué et il saisit son bâton pour frapper Stanoja sur la tête. Le sang jaillit. Stanoja chancela et, tout baigné de sang, sortit, arriva jusqu'au puits, se lava la tête, mit du tabac sur la plaie, et le sang s'arrêtait. Puis passant ses mains dans la ceinture, il s'en alla en titubant, tête basse...

Un jour ma tante tomba malade. Mon oncle était en voyage et il n'y avait personne pour s'occuper des enfants et de la maison. Alors Stanoja prit tout sur lui. Il nettoyait la maison, soignait les enfants, les ha-

billait et faisait tous les travaux de ménage comme une vraie femme. Et, le soir, quand il avait tout mis en ordre, donné à manger aux enfants et qu'il les avait endormis, alors il s'asseyait sur le seuil de la chambre où était allée ma tante, et veillait toute la nuit à attendre qu'elle eût besoin de quelque chose. Si, par hasard, il apprenait par les femmes qu'elle avait besoin de telle ou telle petite gâterie, aussitôt il s'en allait en courant et la lui apportait. Un jour il avait acheté des oranges, des citrons, d'autres fruits et en avait rempli sa ceinture et sa chemise. Il marcha, il rit, nous courons autour de lui en lui demandant quelque chose, il refuse:

— Allez, allez! ce n'est pas pour vous.

Puis il entra dans la chambre de ma tante et, sans rien lui dire, versa tout devant elle.

Ma tante ahurie, le regarda avec fureur: — Es-tu fou? Est-ce que j'ai besoin de ça hein?...

Il se tait et se gratte la tête. — Dis, est-ce que j'en ai besoin? Ou as-tu trouvé l'argent? Je n'en veux pas de ton présent, je n'en veux pas! Et elle se mit à jeter et à repousser tout.

Il s'est baissé, il ramasse ce qu'elle jette et le lui tend de nouveau:

— Mange, mange! insiste-t-il. Ma tante est fâchée parce que lui n'a déjà pas d'argent sans cela et le voilà qui achète encore, qui dépense; elle est en colère et ne le regarde pas.

— Je ne veux pas. Tu ne prends pas soin de toi. Jusqu'à quand...? — Ça ne fait rien, ça ne fait rien... Tant que je vivrai jusque là... C'est écrit... Et sa voix tremble d'avantage encore.

Que faire? Pour ne pas le repousser tout à fait, ma tante prend quelque chose, y goûte. Lui alors, si grande est sa joie, court dans la cuisine, saute, nous prend dans ses bras, nous embrasse et nous enlève jusqu'au plafond.

Et tout le temps que dura sa maladie, il ne but pas une goutte d'alcool. Mais dès qu'elle se releva, il s'en alla et se mit à boire tout son saoul.

Et mon oncle aussi buvait. C'était, il est vrai, une maison riche qui abondait en toutes choses, mais où il n'y avait ni concorde ni amour. Pauvre tante! grande comme elle était, brune, maigre, aux grands yeux noirs, aux longs sourcils minces, à la bouche petite et rentrée — et avec ça travailleuse autant qu'une taupe.

(Voir la suite en 4^{ème} p. 4^{ème} col.)

Le ravitaillement des régions passives

M. Mirko Komnenović, ministre de la Prévoyance Sociale, a fait des déclarations aux représentants de la presse sur le problème du ravitaillement des régions déficitaires.

Etant donné que cette année, les conditions de ravitaillement dans certaines régions passives sont extrêmement difficiles et que plusieurs régions qui, en temps normal, ne sont pas passives ont beaucoup souffert dans l'été 1935, le gouvernement a dû accorder à la question une attention toute particulière.

Le Conseil des ministres a décidé d'affecter à ce ravitaillement un crédit de 20 millions de dinars, qui est réparti comme suit entre les diverses banovines:

- Zeta: 5 millions; — Littoral: 5 millions; — Vrbas: 2.500.000 dinars; — Save: 2.500.000; — Vardar: 1.250.000; — Drina: 1.250.000; — Danube: 500.000; — Drave: 500.000; — Morava: 1.000.000; — Fonds de réserve: 500.000.

En outre, le gouvernement a fait le nécessaire afin d'assurer des crédits destinés aux agriculteurs, notamment pour soutenir le crédit agricole en Bosnie et en Hercegovine. A cet effet, un crédit spécial de dix millions de dinars a été voté. Le Ministre des Finances a pris à sa charge les frais de transport et dispose à cet effet de 4 millions.

Statistiques du commerce extérieur

Au cours des 9 premiers mois de cette année, la Yougoslavie, a exporté 2.469.809 tonnes de marchandises représentant la valeur de 2.775.391.357 dinars, par rapport aux 657.908 tonnes d'une valeur de 2.611.059.556 dinars qui représentent la valeur des marchandises importées.

Pour la même période de l'année 1934, les exportations yougoslaves ont été de 2.470.797 tonnes, d'une valeur de 2.616.882.481 dinars, et les importations de 657.908 tonnes d'une valeur de 2.613.764.663 dinars.

Par conséquent au point de vue de la quantité les exportations ont été cette année de 988 tonnes plus petites (0,4%) que celles de l'année dernière. Par contre, au point de la valeur des marchandises exportées, elles sont de 158.508.876 dinars (6,06%) plus importantes.

Notre bilan commercial pour les 9 premiers mois est donc actif de 164.331.262 dinars par rapport aux 3.118.262 pour la même période de l'année précédente.

Les plus importants acheteurs des exportations yougoslaves sont (en millions de dinars):

- Italie: 551,5 ou 19%; Allemagne: 454 ou 16,36%; Autriche: 451,1 ou 14,96%; Tchécoslovaquie: 380,9 ou 13,72%; Etats-Unis: 148,1 ou 5,34%; Hongrie: 137,6 ou 4,96%; Angleterre: 123,2 ou 4,44%; Grèce: 94,3 ou 3,40%; Belgique: 78,8 ou 2,84%; Suisse: 66,5 ou 2,41%; Pologne: 52,3 ou 1,88%; France 34,4 ou 1,26%.

Dans les importations yougoslaves au cours des neuf premiers mois la participation des différents Etats s'établit ainsi (en millions de dinars):

- Allemagne: 410,5 ou 15,72%; Tchécoslovaquie: 338,6 ou 12,97%; Autriche: 317,2 ou 12,15%; Italie: 306,3 ou 11,73%; Angleterre: 265,3 ou 10,16%; Etats-Unis: 153,3 ou 5,87%; France: 122,2 ou 4,68%; Indes Britanniques: 72,1 ou 2,76%; Suisse: 64,3 ou 2,47%.

Les relations gréco-yougoslaves et le problème des tarifs

Une conférence vient de s'ouvrir entre les experts grecs et yougoslaves à Belgrade pour fixer les nouveaux tarifs réduits pour les transports de marchandises entre les deux pays. Cette collaboration se rattache au plan d'ensemble que l'Entente balkanique a élaboré pour améliorer les relations économiques dans la péninsule.

A ce sujet l'Elepheron Vima, le grand journal athénien, examine aussi la répercussion de ces travaux sur le transit interbalkanique, qu'il faut attirer et stabiliser, et signale la concurrence qui apparaît à l'horizon de la Méditerranée sud-orientale.

«On ne doit pas méconnaître le fait que les ports de la Mer Noire tendent, par les tarifs réduits de la marine marchande et des chemins de fer, à entraîner de leur côté le commerce de transit destiné par excellence à la ligne Belgrade-Salonique. Si l'esprit de solidarité et de collaboration étroite prédomine — comme nous l'espérons — il y aura toutes les conditions pour raviver le commerce de transit par le territoire gréco-yougoslave et le développer ultérieurement. Surtout après la jonction des rives du Danube de Belgrade à Pančevo abrégeant le trajet vers la Roumanie, les possibilités de la collaboration ferroviaire de la Grèce et de la Yougoslavie se multiplient.»

Les relations commerciales avec l'Espagne

Le Jugoslovenski Lloyd consacre un article aux relations commerciales entre la Yougoslavie et l'Espagne. Le journal constate que les exportations yougoslaves en Espagne, au cours de ces quatre années, depuis que les rapports commerciaux entre les deux pays sont réglés par un traité, ont sensiblement diminué, tandis que les importations d'Espagne sont en augmentation. Le journal exprime aussi le mécontentement des exportateurs yougoslaves qui doivent attendre assez longtemps, quelquefois presque trois mois, pour se faire payer en raison du manque de devises. Il demande donc que l'actuel accord de compensation soit modifié, afin que les exportateurs yougoslaves puissent toucher, immédiatement après la livraison, au moins les 70% de la valeur totale de leurs marchandises.

Nos relations avec le Golfe persique

Le gouvernement de l'Irak, entrant dans les vues du Haut-Commissaire auprès des Etats du Levant sous mandat français, a décidé de réaliser le chemin de fer Mossoul-Alep en construisant le tronçon Bijl-Tel Kocheh.

Par la construction de ces 208 kilomètres, non seulement le Golfe Persique sera relié directement à la Méditerranée, mais également les Balkans seront reliés directement au Golfe Persique. Aujourd'hui déjà les voyageurs de Belgrade peuvent aller directement en chemin de fer jusqu'à Tel Kocheh où ils sont obligés de prendre l'auto jusqu'à Mossoul. Dans un avenir assez proche, d'ici un an peut-être, ces mêmes voyageurs pourront se rendre sans transbordement (excepté la traversée du Bosphore) jusqu'à Bagdad et Bassorah.

Il est à espérer que les exportateurs et commerçants yougoslaves voudront bien profiter de ces nouvelles facilités de relations internationales pour développer leur commerce avec l'Orient.

Navigation fluviale

Le Jutarji List de Zagreb publie une statistique du parc flottant fluvial en Yougoslavie:

«Ce parc compte en tout 2.318 unités. La force des navires de commerce est de 53.608 CV. Les unités du parc flottant se répartissent comme suit:

- 112 remorqueurs;
- 46 bateaux de voyageurs;
- 46 bateaux de voyageurs; et 10 autres navires;
- 17 chalands à vapeur ou à moteur;
- 237 canots à moteur;
- 637 chalands en métal;
- 274 chalands de bois;
- 976 autres unités et barques.

De toutes les Sociétés, la principale est la Société de Navigation Fluviale de l'Etat qui est la plus grande de ce genre sur le Danube et joue par conséquent un rôle très important dans le commerce international. Cette Société dispose d'un parc flottant de 472 unités d'un tonnage de 266.871 tonnes, alors que le tonnage global du parc flottant fluvial en Yougoslavie est de 529.945 tonnes.

La construction de la ligne de l'Una

Les pourparlers entre les facteurs commerciaux et la Société des Bâtisseurs au sujet de la construction de la ligne de l'Una seraient terminés en principe. Le contrat a été amendé en faveur de l'Etat. Il a été définitivement décidé que la nouvelle ligne doit passer par Knin, d'où elle sera continuée par la ligne ferroviaire déjà existante jusqu'à Split. Les travaux, qui devraient être terminés au cours de l'année 1938, commenceront dans un bref délai. Lorsqu'elle sera achevée, la voie de l'Una établira la communication la plus courte de Belgrade avec l'Adriatique.

Le capital étranger en Yougoslavie

Le rapport de la Chambre de commerce yougoslavo-hollandaise établit la participation du capital étranger dans les banques yougoslaves. Il s'évalue à 3 milliards de dinars, tandis que la participation dans les différentes entreprises industrielles ne peut pas être évaluée.

La France occupe la première place avec 32,5%, puis vient l'Angleterre. Le capital étranger placé dans les établissements financiers yougoslaves est réparti comme suit:

- France 800 millions
- Autriche 500 "
- Suisse 350 "
- Tchécoslovaquie 300 "
- Etats-Unis 300 "
- Belgique 250 "
- Hongrie 200 "
- Allemagne 180 "
- Italie 100 millions

Exportations

La Yougoslavie a exporté pendant la saison d'exportation, jusqu'au 24 octobre, environ 3.000 wagons de prunes de 5 à 10 tonnes le wagon, ainsi que 600 wagons de raisin, 1.300 wagons de pommes et 400 wagons de pruneaux secs. L'exportation du raisin est satisfaisante, mais une quantité assez importante pourrait encore être exportée.

Les exportateurs de porcs yougoslaves ont été informés que l'Allemagne a autorisé la Yougoslavie à exporter 6.000 porcs à la place des 4.000 dont l'importation était précédemment autorisée.

La Yougoslavie a exporté en Tchécoslovaquie, au cours du mois d'août, 4.319 wagons de blé, tandis que pendant les neuf premiers mois de cette année il avait été exporté en tout 8.795 wagons.

Au cours du mois de septembre, la Yougoslavie a exporté 17.000 m³ de bois. Sur cette quantité 600 m³ ont été expédiés en Albanie, 100 m³ en Angleterre et le reste en Italie.

La Yougoslavie vient d'exporter d'importantes quantités de bauxite notamment en Italie, en Angleterre, en Allemagne et en Suède.

Nouvelles économiques

COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES

Par décret du Ministre des Communications vient d'être ouverte au public la ligne téléphonique directe Dubrovnik — Fiume — Trieste et Venise.

DANS LES SOCIÉTÉS DE CONSTRUCTIONS MARITIMES

La Société de Constructions Maritimes, «Split» et la Société «Jarov» de Kraljevica ont signé une commande de construction de plusieurs unités maritimes.

L'accord entre ces deux sociétés permettra au printemps de l'année prochaine la construction de grands bateaux pour voyageurs, ainsi que de plusieurs unités de la marine de guerre.

Le premier navire qui sera construit par cette nouvelle Société jaugera 1.000 tonnes.

STATISTIQUES

Pendant l'année de 1934, la Yougoslavie possédait 1.205.865 chevaux; 3.989.341 têtes de bétail; 867.685 moutons et plus de 20 millions de volailles.

Elle a exporté pour 101.736.492 dinars d'œufs, 19.685.260 dinars de produits laitiers et enfin 70.469.644 dinars de fruits.

PECHE MARITIME

Pendant l'année de 1934, la pêche maritime a atteint 645.114 kg. soit 9% de plus que l'année précédente.

LE NOMBRE DES AUTOMOBILES

Le nombre des automobiles en Yougoslavie s'élevait au 1-er janvier 1935 à 11.110, dont 8.356 de voyageurs et 2.754 camionnettes. Au cours de 1935, ce nombre a été sensiblement augmenté, la taxe annuelle sur les véhicules à moteur ayant été supprimée le 1-er avril 1935.

COMMERCE DU CHANVRE

Les prix de vente du chanvre ont doublé. Les exportations yougoslaves de chanvre qui ont été en 1932 de 639, en 1933 de 550, et en 1934 de 834 wagons ont atteint pour les six premiers mois de cette année 1.100 wagons. La production est évaluée pour 1935 à environ 3.000 wagons. Les prix d'achat les plus élevés sont offerts par l'Allemagne et, depuis un certain temps, par l'Italie qui achète d'importantes quantités de chanvre pour ses besoins militaires.

UNE MINE DE HOUILLE

Aux environs de Šibenik, près de Drniš, on vient de découvrir une nouvelle mine de houille, dont l'exploitation commencera prochainement.

Notre tourisme

LE NOMBRE DES TOURISTES

Le nombre des touristes du 1-er janvier au 1-er août 1935 est de 560.842 avec 2.831.617 jours, contre 534.187 visiteurs et 2.247.383 jours dans la même période de l'année précédente. Dans les statistiques des visiteurs la Tchécoslovaquie occupe avec 38.329 la première place; puis viennent l'Autriche avec 33.160, l'Allemagne avec 13.750, l'Italie avec 6.104, la Hongrie avec 5.786, la France avec 4.108, etc.

Le trafic touristique a donc été supérieur de 26.661 cette année par rapport à la même de l'année dernière. Ces statistiques comprennent aussi les touristes yougoslaves dont le nombre atteint 430.592.

Stanoja, conte par Borislav Stanković

(Suite du feuilleton de 2-ème page)

De l'aube jusqu'à la nuit noire elle était toujours au travail. Que de fois, au milieu de la nuit, est-elle venue chez nous, fuyant l'oncle ivre! Elle y dormait tant qu'il ne se dégraisait pas, et toujours avant l'aube elle retournait à la maison. Elle commençait aussi à traîner une maladie, «sur pied» sans que personne prit garde à elle. Mais un jour elle tomba alitée et ne se releva plus.

C'était un soir d'automne. Le froid est venu. Dans la cuisine flambe un grand feu. Nous autres enfants, nous nous sommes alignés autour, avons enfoui nos pieds dans la cendre et rôti des pois chiches dans la braise. Dans la chambre voisine était couchée ma tante. Elle devait être bien malade, car ma mère et d'autres femmes à tout moment entraient et sortaient en parlant à voix basse. Stanoja, comme toujours, s'est assis près de la porte de la chambre, ramassé sur lui-même, et se tait. Tout à coup la porte s'ouvre et mon oncle sortit.

— Vas-y! elle l'appelle, dit-il à Stanoja, et lui s'assit sur la petite chaise près du feu, enfonçant la tête dans ses mains. Stanoja entra, et la porte resta ouverte derrière lui.

— Stanoja! Et on entendit la voix épuisée et faible de ma tante. — Garde bien toute ta tête, Stanoja, quand je ne serai plus. Garde bien toute ta tête, car tu n'as personne sur terre. Tu es seul. Ne bois pas! Adieu et pardonne-moi!...

Je regardai mon oncle; il avait les yeux mouillés, les paupières gonflées des larmes qui lui montaient, et sa moustache dansait.

Suffoqué de pleurs, étouffant, Stanoja sortit et s'assit de nouveau, se blottit dans l'angle près de la porte. Il s'est plongé le visage poilu dans ses grosses mains et sangloté. Ses larmes coulent le long de sa main.

L'oncle le regarda, sombre. — Pourquoi pleures-tu? Veux-tu bien te taire! dit-il brutal, et il roula le signe de la main d'aller nous coucher.

— Mère... c'était la voix sourde de Stanoja. Le lendemain nous avons enterré ma tante.

Les jours passaient. Stanoja dépérissait de plus en plus. Et la maison de mon oncle s'en alla à la dérive. Stanoja la quitta et traîna de maison en maison par le quartier. Il travaillait, fendait du bois, égorgeait les animaux, creusait des tombes et faisait tout ce qu'on lui disait de faire.

L'été, l'hiver, pour lui c'était tout un. Les pantalons décolorés, avec un semblant de ceinture et de loques pour chemise, il coulait ses jours. Les cheveux drus, le front bas et plissé, son petit nez, sa grosse bouche, ses pommettes saillantes, sa mâchoire développée avec une barbe touffue et semblable à du crin, tout cela était devenu comme sauvage, trouble, triste. Avec son expression hébété et la mine abattue, le portrait débraillé et veu, le regard inconscient et chagrin, il nous faisait une impression forte et, en somme, tristement répugnante. Pour peu qu'il s'arrête devant nous, baisse le regard et demande quelque chose et sa voix est sourde, morte et monotone — on a envie de s'enfuir loin de lui, rien que pour ne pas le regarder.

Il passait la nuit chez nous. Nous lui avions laissé une petite chambre. Autant de fois ma mère lui donnait-elle des vêtements de nuit, il les emportait aussitôt, les vendait et buvait l'argent.

Quelques années après, ma mère mourut. Pour lui creuser une tombe, nous devions ouvrir celle de ma tante. Stanoja était déjà là et accepta volontiers de creuser une tombe à ma mère.

— Mère, j'y vais? — Vas-y, Stanoja, mais tu ramasseras bien tous les os.

— Oui, oui! — Et sais-tu quelle tombe tu ouvrirais? — Non.

— Celle de ma tante. — Je ne veux pas! fit-il, effrayé, et il pâlit et s'assit par terre. — Pourquoi? — Je ne veux pas, je ne veux pas, et il faisait non de la main, tout tremblant.

— Comment? Tu veux donc qu'un autre creuse la tombe? Il se leva.

Je lui apportai un peu de raki. — Non, non, donne-moi une okà, une okà! et il se mit à reculer.

— Après, Stanoja. Pour le moment ceci suffit. Tu te souleras et tu ne sauras pas faire.

— Non, non... Une okà, Mère, une okà... Oh! Je lui apportai la mesure pleine. Il prit le verre, le fit miroiter au soleil, agita le raki, sa moustache sourit, puis il inclina le verre et but à moitié.

— Ah! fit-il en se secouant. Puis il prit la bêche et partit.

L'après-midi on me donna un petit sac fait de pure toile pour aller au cimetière, y ramasser les restes de ma tante, sur lesquels on fera dire une nouvelle bénédiction et qu'on mettra au tombeau avec le cercueil de ma mère.

J'y allai. De loin déjà j'aperçus, un tas de terre noire, et dessus des morceaux de planches pourries, des loques et des fragments de vêtements réduits en poussière et de chaussure moisie. Au bord de la tombe était le verre de raki vidé, et, à côté, la bêche et le mintan(*) déchiré de Stanoja. Je me penchai sur la tombe, mais aussitôt j'eus un sursaut en arrière, effrayé.

Dans le fond de la tombe étaient alignés les restes de ma tante: la tête, les mains, les côtes... Et, au-dessus, appuyé sur sa pioche, tout souillé de terre, le front sombre, les cheveux ébouriffés, mêlés de terre, la poitrine nue, noire et velue, était Stanoja, qui regardait les os alignés.

Je sursautai et regardai le ciel. Pur et bleu, celui-là. Dans le lointain, par-delà une haie, verdoient les jardins et les vignes. Dans l'air pur et sec s'élevait le chant de l'ouïette et de l'hirondelle. Je repris courage et regardai de nouveau la tombe, et Stanoja passa sa main noire souillée sur ses yeux. Soudain il tomba à terre, la face sur les os.

— Kata... Et c'est moi qui te fais cela, moi? — Stanoja cria: je épouvanté.

— Hein? Il se dressa d'un bond et me jeta un regard terrible; mais quand il vit qui j'étais, il se recueillit vite, prit la pioche et se mit à creuser, en murmurant: — C'est toi, Mère!

Je lui tendis le petit sac. — C'est là que tu es ramassés, dis-je, et ma voix aussi tremblait.

— Bon, tout de suite!... commença-t-il, soumis. Puis il prit le sac, se baissa lentement, se signa et, avec la plus grande piété il se mit à ramasser les restes de ma tante. Ses mains tremblaient et de temps en temps seulement une larme descendait le long de son visage sale, plein de terre.

— Pourquoi pleures-tu, toi? Il leva la tête. Il me regarda d'un regard où il y avait tout: un amour enseveli, une vie gâchée et l'éternel regret de quelque chose.

Quelques années après il mourut. On raconte que tout près de mourir il s'était enfui de l'hôpital et que les gardes le trouvèrent mort sur le chemin du cimetière.

(*) mesure de 1280 grammes. (9) mantelet serré qui s'arrête à la ceinture.

Le film

LE «GOLGOTHA» A ZAGREB Pour la première fois un film d'inspiration profondément catholique a été présenté à Zagreb: «Golgotha», au cinéma «Olimp». Mgr. Stepinac, archevêque-coadjuteur, avait pris cette projection sous son haut patronage.

Le film est une oeuvre française qui fait grandement honneur à la cinématographie catholique; le chanoine Raymond, fondateur de la revue «Choisir», en a composé le scénario. Une foule nombreuse a fait le meilleur accueil à cette tentative, qui constituait une nouveauté pour l'Action catholique yougoslave.

Ne jetez pas L'Echo de Belgrade après l'avoir lu! Faites le lire!

Les Musulmans et le port du fez

La Turquie républicaine se vante de moderniser jusqu'au costume traditionnel des Musulmans. Une des premières réformes du Gazi Mustafa Kemal Atatürk fut de rendre le chapeau obligatoire. En Yougoslavie, les communautés islamiques ont au contraire le droit de rester fidèles à leurs usages et ce n'est pas un des aspects les moins pittoresques de la Bosnie ou de la Macédoine que la persistance des moeurs islamiques dans une partie de la population yougoslave.

Une décision récente du Conseil des vakufs à Skopje a donné un caractère d'actualité à la question du fez; le Conseil a en effet résolu que les fonctionnaires et employés de la direction des vakufs doivent porter le fez. Le Muslimanski Svijet (Le Monde musulman) écrit à ce propos:

«Cette décision, si logique et si compréhensible, a suscité certains commentaires bizarres, même ignorants qui ne se sont pas bornés à des racontars de cafés, mais qui ont eu leur écho dans la presse. Certains journaux — et il y en a même de sérieux (comme Politika) — ont consacré à ce «problème» des articles entiers, pleins de fautes de goût et de conclusions illogiques, car, disent-ils, «cette décision, qui n'est ni moderne ni sociale, empêchera la culture et le progrès spirituel des musulmans de la Serbie du Sud.»

Le Muslimanski Svijet réplique à ces modernistes:

«Le fez pour nous est une relique traditionnelle et nous voulons qu'il reste tel, et à tous ceux qui voudraient en voir autre chose, nous recommandons de balayer devant leur porte.»

Pour nous, il importe peu que les Yougoslaves portent le chapeau, le fez ou le kefe, puisque tous aujourd'hui sont les membres d'une patrie commune.

BIBLIOGRAPHIE

L'EUROPE CENTRALE

Revue de documentation politique, économique, littéraire et artistique paraissant à Prague XII, Fochova 62. Au sommaire du numéro 44 du 2 novembre 1935: Les Tchécoslovaques et la minorité allemande; — Le discours de M. Beneš à Most; — Le 28 octobre en Yougoslavie; — Elections sans passions par Etienne Fournol; — Le remaniement du cabinet autrichien par Gerhard Müller; — La lutte symbolique contre les majorats en Hongrie par Raoul Chélard; — Les dettes agricoles en Yougoslavie par Charles Loiseau; — Echos, informations, bibliographie, documents.

CAHIERS DU SUD

Revue de poésie, critique et philosophie paraissant à Marseille, 10, Cours du Vieux Port.

A lire dans le numéro d'octobre: Les deux nuits, poésie par Jules Superville; — Voyage en Grande Garabagne, par Henri Michaux; — Nazim Hikmet et la Jeune Turquie, par Léon Pierre-Quint; — Poèmes de Nazim Hikmet; — L'Esprit et le temps: Pour les poètes, par Roger Secrétain. — Lettres yougoslaves, par R. W.; etc.

A L'UNION INTERNATIONALE DES CHEMINS DE FER

La Yougoslavie sera représentée à la conférence de l'Union Internationale des chemins de fer, qui s'ouvre ces jours-ci à Paris, par M. Dimitrije Naumović, directeur général des chemins de fer du Royaume. Il est parti le 3 novembre pour la France.

AIR FRANCE

„Flèche d'Orient“
HORAIRE d'Hiver

Valable du 1/XI.1935 au 29/II.1936

		Destinations:	
		Paris	15.00
A	7.00	Paris	15.00
	9.20	Strasbourg	12.40
	9.30	Nürnberg	12.50
	12.05	Prah	11.55
	12.15	Prah	11.45
B	13.45	Prah	10.15
	14.00	Wien	10.00
	15.35	Wien	8.15
	7.30	Budapest	15.10
	8.50	Budapest	13.50
C	9.00	BEOGRAD	13.40
	10.55	BEOGRAD	11.40
	11.05	București	11.30
	14.50	București	9.45

A SERVICE QUOTIDIEN SAUF DIMANCHE.
B MARDI, JEUDI, SAMEDI.
C LUNDI, MERCREDI, VENDREDI.

Les horaires et tarifs sont susceptibles d'être modifiés sans préavis.
Heures locales de départ et d'arrivée aux aéroports.
Lieu de départ de l'autocar pour l'aérodrome: Agence Aeroput, 56 Kralja Petra. Direct. de Budapest 11. Direct. de Bucarest 10.20h.

LIEU DE DESTINATION	TARIFS PASSAGERS		Excédent de bagages par kur.
	Aller	Aller et retour pour 2 mois	
BEOGRAD — BUCUREȘTI	1.050.—	1.890.—	10.50
" — BUDAPEST	705.—	1.270.—	7.05
" — LONDON	4.645.—	8.361.—	46.—
" — NÜRNBERG	2.300.—	4.140.—	23.—
" — PARIS	3.615.—	6.507.—	36.—
" — PRAHA	1.850.—	3.330.—	18.50
" — STRASBOURG	2.845.—		